changements dans la v2: politique linguistique ONL (p.5)

S4-S5 CHOIX DE MATIERES

2024-2026

Ecole Européenne Luxembourg I
23 Boulevard Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg-Kirchberg

Daniel ALCAZAR
Coordinateur S4-S7
daniel.alcazar@eursc.eu

December 2023

Aux élèves de 3e année et leurs parents

Cher élève,

Cher parent,

Cette brochure a pour but de vous aider à choisir les matières pour les 4e et 5e années. Vous y trouverez des informations sur le processus de choix des matières et les cours proposés.

Veuillez lire ce livret avant la soirée d'information du **mardi 12 décembre 2023**. Des informations détaillées concernant l'organisation de cette réunion sont communiquées en temps utile.

Les coordinateurs des matières et les enseignants concernés ont préparé les descriptions des matières et tout a été mis en œuvre pour s'assurer que les détails soient corrects. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à l'enseignant/aux enseignants de référence.

Avec ce livret vous recevrez le formulaire pour le choix des matières, veuillez retourner le formulaire à votre professeur de classe avant **le vendredi 12 janvier 2024.**

M. ALCAZAR coordonne les choix pour les 4e et 5e. Vous pouvez le contacter si vous avez des questions : **daniel.alcazar@eursc.eu**

Martin WEDEL

Directeur de l'école

Dates importantes

Pendant la semaine du lundi 27/12/2023	❖ Les parents reçoivent un e-mail contenant l'invitation pour la soirée d'information.
mardi 12/12/2023	❖ Soirée d'information (17h30 - 19h50)
vendredi 12/01/2024	❖ Date limite pour retourner le formulaire avec les choix d'options au professeur principal ❖ Date limite pour remettre le formulaire de changement de langue téléchargeable sur le site de l'école
mi-mai 2024	❖ Tests de niveau linguistique (des informations détaillées sur la date et l'organisation du test seront communiquées en temps utile)
Du lundi 01/07/2024 au vendredi 12/07/2023 2024	❖ Période pendant laquelle il est possible de demander une modification du choix initial de matières. Aucune réponse positive n'est garantie, veuillez lire ci-dessous pour plus de détails sur les demandes de modification du choix initial.
Septembre 2024	❖ Confirmation du choix des matières

Aperçu du programme en S4 et S5

Pendant les 4é et 5é années les élèves doivent étudier les matières suivantes :

Matières obligatoires	Périodes
Langue 1 (L1) (langue dominante)	4
Langue 2 (L2) (seconde langue)	3
Langue 3 (L3) (troisième langue)	3
Histoire	2
Géographie	2
Biologie	2
Chimie	2
Physique	2
Education physique	2
Religion ou morale	1
	23
Mathématiques	4 ou 6
	27 ou 29

En plus des matières obligatoires, les élèves doivent choisir parmi les matières à options ci-dessous, de façon à ce que le total de périodes hebdomadaires soit compris entre un **minimum de 31 et un maximum de 35** pour les élèves qui ont pris **Mathématiques à 4 périodes** et **un minimum de 33 et un maximum de 35 périodes hebdomadaires** pour ceux qui ont choisi **Mathématiques à 6 périodes.**

Matières à option	Périodes
Grec ancien	4
Economie	4
Latin	4
Langue 4 (quatrième langue)	4
Autre Langue Nationale (ONL)[1]	4
Art	2
ICT (Informatique)	2
Musique	2

Le programme admet un **maximum de 35 périodes** afin de permettre à certains élèves de suivre deux options à 4 heures. Cependant le choix de 35 périodes doit être plutôt l'exception que la règle, l'expérience a montré le danger de les surcharger.

[1] Le programme des écoles européennes : Structure et organisation des études et des cours dans les écoles européennes (2019-04-D-13)

A l'exception du cours ONL, **la création de cours optionnels nécessite un minimum de 7 élèves.**[2] Si le groupe n'a pas le nombre minimum d'élèves au début de l'année scolaire, il n'y a aucune garantie que le cours sera créé, et les élèves peuvent être amenés à faire un nouveau choix.

Seuls les élèves de catégorie I et II ont droit à l'enseignement de l'ONL, qui peut être dispensé de la maternelle à la 7e année. Les élèves de la catégorie III peuvent rejoindre les cours existants, mais les cours ne peuvent pas être organisés exclusivement pour les élèves de la catégorie III.

La création de cours ONL est soumise à la disponibilité des enseignants. En principe, l'école propose les cours ONL suivants :

- Pour les élèves d'origine finlandaise, le suédois/finnois peut être demandé comme autre langue nationale, quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit.
- Pour les élèves d'origine irlandaise, l'irlandais comme autre langue nationale peut être demandé, quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit.
- Pour les élèves d'origine maltaise, le maltais peut être demandé, quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit.

Lorsque le nombre d'élèves est très petit, ceux-ci peuvent être enseignés dans des groupes d'années consécutives. **Veuillez noter qu'il ne s'agit pas de cours pour débutants mais de cours en continuation des cours ONL donnés dans les années 1, 2 et 3.** Les élèves qui choisissent une Autre Langue Nationale (ONL) ne peuvent pas choisir la langue 4.[3]

Étant donné que certaines des options doivent être programmées simultanément, il se peut qu'il ne soit pas possible d'offrir toutes les combinaisons possibles de matières optionnelles ; des contraintes d'emploi du temps peuvent par exemple empêcher un élève de choisir à la fois le latin et l'économie. Dans ce cas, les parents seront contactés pour revoir leur choix. En tout état de cause, il est souhaitable que le choix des options contribue à former un groupe cohérent de matières à étudier. Dans les limites de l'emploi du temps, l'école s'efforcera de satisfaire le plus grand nombre possible de demandes.

La section "Description des matières" donne un bref aperçu des cours de mathématiques et des cours à option.

---

[2] Le programme des écoles européennes : Structure et organisation des études et des cours dans les écoles européennes (2019-04-D-13)

[3] Language Policy of the European Schools (2019-01-D-35)

Modifications des matières initialement choisies

A la fin de la S3, il y aura une période de deux semaines pour demander un changement par rapport au choix initial, voir "Dates importantes". Les parents seront informés en temps utile de la date à laquelle les demandes pourront être introduites. L'école fera de son mieux pour répondre à votre demande, mais aucune réponse positive n'est garantie.

Le choix de la matière engage les élèves pour les 4e et 5e années et les résultats dans toutes les matières seront pris en considération lors de la promotion.

Le choix de matières engage l'élève pour 2 ans : aucun changement, abandon ou ajout d'options n'est possible à partir de la rentrée en 4e année. Cependant, un élève peut changer de Maths 6 vers Maths 4

- à la fin du 1er semestre de la 4é année et,
- à la fin de la 4é année.

Le changement inverse (de Maths 4 à Maths 6) est possible à condition de passer un test. Dans tous les cas, le changement est soumis à l'approbation du Conseil de classe.

Vers la fin du premier et du deuxième semestre de la S4, les parents auront la possibilité de soumettre une demande de changement de niveau en mathématiques. Les parents seront informés en temps voulu de la date à laquelle les demandes pourront être introduites.

Veuillez consulter la section "Test de niveau en mathématiques" ci-dessous pour plus d'informations sur les sujets couverts et les modalités du test.

Langue d’enseignement

Le tableau suivant montre l'utilisation des langues dans les années 4 et 5.

Matières obligatoires	Langue d’enseignement	Autres possibilités
L1	Langue 1	
L2	Langue 2	
L3	Langue 3	
Histoire	Langue 2	
Géographie	Langue 2	
Biologie	Langue 1	
Chimie	Langue 1	
Physique	Langue 1	
Education Physique	Cours dispensés dans n'importe quelle langue du programme d'études de l'élève	
Religion ou Morale	Langue 2	Langue 3, langue du pays d'accueil
Mathématiques 4 or 6	Langue 1	
Matières optionnelles		
Grec ancien	Langue 1	Langue 2, Langue 3, langue du pays d’accueil
Economie	Langue 2	Langue du pays d’accueil, Language 1
Latin	Langue 1	Langue 2, Langue 3, langue du pays d’accueil
Language 4 (L4)	Langue 4	
ONL	Autre Langue Nationale	
Art	Cours dispensés dans n'importe quelle langue du programme d'études de l'élève	
ICT		
Musique		

À partir de la 4e année secondaire, les cours d'histoire, de géographie et d'économie doivent être dispensés dans la langue 2 (anglais, français ou allemand) et ne peuvent pas l'être dans la langue 1. Des règles particulières sont établies concernant la langue d'enseignement de l'économie dans le système des écoles européennes.[4]

[4] Languages of tuition for Economics in the European Schools system (2012-05-D-23)

Les cours d'Art, Musique et ICT sont enseignés à des groupes linguistiques mixtes dans n'importe quelle langue du programme de l'élève. Les cours d'Art et de Musique sont normalement dispensés dans la ou les langues des enseignants disponibles. Pour certains élèves, cela peut donc être dans leur langue maternelle, pour d'autres dans une des langues de travail (pas nécessairement celle de l'élève).

La L4 en 4e année est un cours pour débutants. N'importe quelle langue officielle de l'Union européenne peut en principe être choisie comme L4 sous réserve d'avoir un nombre suffisant d'élèves pour créer le cours et dans la limite des possibilités d'organisation de l'école.[5]

[5] Language Policy of the European Schools (2019-01-D-35)

Cours de Morale et de Religion

Si le seuil requis de sept élèves pour la création d'un groupe ne peut être atteint, même après avoir combiné différents groupes verticalement et horizontalement, et si par conséquent les cours ne peuvent être offerts, l'école peut trouver des solutions alternatives pour faciliter l'organisation de ces cours.

Dépassement de 35 périodes par semaine

Lors du Conseil supérieur d'avril 2007, il a été décidé que, si les écoles devaient continuer à organiser les horaires de 4é et 5é années sur la base d'un maximum de 35 périodes par semaine, les élèves pourraient, avec l'approbation du Conseil de classe et l'accord du Directeur, dépasser cette limite pour autant que le ou les cours soi(en)t compatible(s) avec leur horaire. Veuillez tenir compte du fait que 35 périodes représentent déjà une charge de travail importante et la direction de l'école ne souhaite pas encourager les élèves à en choisir davantage, **sauf dans des cas très exceptionnels**.

Les demandes de dépassement du maximum de 35 périodes doivent être faites par écrit, avec une lettre signée par les parents indiquant la raison de l'octroi de cette dérogation. **La lettre doit être remise avec le formulaire de choix.** Les demandes seront examinées pendant les vacances d'été à la lumière de la demande écrite, du profil scolaire de l'élève et des possibilités d'emploi du temps. Une réponse sera donnée en début d'année lors de la confirmation du choix des matières.

Programme en S6 et S7

Il est fortement recommandé d'avoir une vision globale du programme pour accéder au Baccalauréat afin de comprendre les possibilités et les contraintes des choix de S6-7 dus aux choix de S4-5 faits en 3e année.

Avant de faire leur choix, parents et élèves souhaitant s'informer des possibilités qui leur seront offertes en 6e et 7e années, peuvent consulter le livret de choix des cours, qui est disponible sur le site internet.

http://www.euroschool.lu/site/secondary-choice-of-subjects/

Sur le site internet de l'école, vous trouverez des renseignements concernant l'orientation, les adresses des Centres d'orientation dans les différents pays et les coordonnées de nos professeurs chargés de l'orientation selon les nationalités.

http://www.euroschool.lu/site/secondary-careers-guidance/

Le cours de mathématiques de 5 périodes en 6é et 7é années peut être choisi par les élèves qui ont suivi le cours de 4 périodes en 5e année, uniquement sur recommandation du professeur de mathématiques et à condition que l'élève ait réussi un test de niveau. Ce test porte sur les sujets du programme de mathématiques de 6 périodes en 4é et 5é années.

Dans certaines sections linguistiques, on estime que le choix des options Physique et Chimie n'est envisageable qu'en liaison avec le cours de Mathématiques 5 périodes en 6é et 7é années. Ce point fera l'objet d'une explication particulière lors des réunions de parents de 3e année dans chaque section linguistique.

En S6, les élèves ne peuvent pas choisir une matière optionnelle qu'ils n'ont pas suivie en 5é année. Toutefois, le directeur et les enseignants concernés peuvent déroger à cette règle si les élèves peuvent prouver que leur niveau est suffisant pour suivre avec succès en 6é et 7é années. Les élèves devront passer une évaluation pour prouver que leur niveau est suffisant. Cette évaluation implique normalement un test formel sur les matières couvertes par les cours S4 et S5.

A l'exception de l'ONL, un cours optionnel suivi en S5 ne peut être poursuivi en 6é année que si le nombre d'élèves est suffisant pour créer le cours ; un minimum de 5 élèves selon la réglementation actuelle, et dans certains cas, il peut s'agir de groupes de langue mixte.

Test de niveau en mathématiques

Avec l'approbation du conseil de classe, un élève peut passer de 4 à 6 périodes de mathématiques (1) à la fin du 1er semestre en S4 et (2) à la fin de la S4, à condition de réussir un test de niveau.

Pour les changements demandés avant la fin du premier semestre, le test de placement a généralement lieu au cours de la deuxième quinzaine de janvier. Pour les changements demandés à la fin de la S4, le test de placement a lieu en septembre, au début de l'année scolaire en S5, généralement le premier jour.

La préparation de l'examen relève de la seule responsabilité des parents et des élèves. Les enseignants peuvent donner des conseils généraux, mais ne sont en aucun cas tenus d'aider l'élève.

Le test dure 1h30: 45 min avec calculatrice et 45 min sans calculatrice.

Fin du 1er semestre en S4

Le test porte sur les thèmes suivants :

- Calculs de base
- Racines carrées et nombres irrationnels
- Nombres réels
- Puissances et expressions algébriques
- Proportionnalité
- Modélisation par une fonction affine ou linéaire
- Système d'équations linéaires
- Polynômes

Fin de S4

Le test porte sur tout le programme de l'option à 6 périodes en S4.

https://www.eursc.eu/Syllabuses/2019-01-D-49-fr-4.pdf

Descriptions des matières

Mathématiques

Matières optionnelles à 4 périodes

- Grec ancien
- Economie
- Latin
- Langue 4 (L4)

Matières optionnelles à 2 périodes

- Art
- TIC
- Musique

MATHEMATIQUES

4 périodes/semaine (MA4)
6 périodes/semaine (MA6)

MATHS 4 (NIVEAU FONDAMENTAL)

Ce cours est destiné aux élèves qui n'envisagent pas de poursuivre des études pour lesquelles les mathématiques jouent un rôle important. Son but est d'aider les élèves à comprendre le monde scientifique et le monde technologique, qui les entoure, en abordant ceux-ci sans donner trop d'importance aux aspects théoriques des mathématiques.

MATHS 6 (NIVEAU SEMI APPROFONDI)

Ce cours est destiné aux élèves qui ont besoin des mathématiques pour poursuivre leurs études ultérieures, et qui pour ce faire, doivent avoir des bases solides et une bonne connaissance générale des mathématiques.

QUE FAUT-IL CONSIDERER AVANT DE CHOISIR ENTRE MATHS 4 ET MATHS 6?

La motivation de l'élève

Un travail régulier est nécessaire en maths 4 comme en maths 6. Néanmoins, le cours de Maths 6 est plus exigeant que le cours de Maths 4. La charge de travail y est plus importante et il faut être motivé pour y faire face.

Compétences de l'élève

L'élève qui choisit Maths 6 doit avoir un bon niveau d'acquisition des compétences travaillées durant les années précédentes. Il devrait avoir acquis un bon niveau d'autonomie, ainsi qu'une méthode de travail efficace. Le résultat final en S3, ainsi que les conseils de l'enseignant, devraient jouer un rôle important dans le choix.

Choix académiques après les études secondaires

Si des mathématiques poussées sont requises au cours des études poursuivies après le secondaire, il est conseillé de choisir le cours de Maths 6 si les capacités de l'élève le permettent.

Charge de travail

Le choix du cours de mathématiques peut influencer le choix d'autres matières. Le choix de Maths 6 peut avoir pour conséquence que les élèves ne peuvent pas s'inscrire à d'autres cours qui les intéressent, car ils ne peuvent pas avoir plus de 35 périodes hebdomadaires. En outre, seuls les élèves ayant de grandes capacités devraient avoir une charge de travail hebdomadaire de 35 périodes. L'expérience a montré les dangers d'une surcharge des élèves dans le cycle final.

Pour de plus amples informations concernant les cours de mathématiques pour les années S4 à S7, vous pouvez consulter le syllabus sur le site web du Bureau du Secrétaire Général des Ecoles européennes :

https://www.eursc.eu/fr/European-Schools/studies/syllabuses

Vous trouverez ci-dessous une liste des chapitres traités dans chacun des cours de Mathématiques en S4.

TABLE DES MATIÈRES POUR LES DEUX CHOIX DE MATHS EN 4ᵉANNÉE

Chapitres étudiés	MATHS 4	MATHS 6
Calculs de base dans N, Z et Q.	X	X
Vers un nouvel ensemble de nombres : R	X	X
Racines carrées et puissances.	X	X
Proportionnalité	X	X
Modélisation par une fonction affine	X	X
Systèmes d'équations	X	X
Polynômes	X	X
Triangles rectangles	X	X
Propriétés du cercle et liens avec les triangles rectangles		X
Agrandissement réduction	X	X
Triangles isométriques et triangles semblables	X	X
Vecteurs dans le plan		X
Vecteurs et transformations		X
Collecte et organisation de données. Caractéristiques de l'ensemble de données Représentation graphiques	X	X
Probabilités	X	X

GREC ANCIEN

4 périodes/semaine

Objectifs

- Faire connaître le grec ancien comme langue culturelle, comme culture fondatrice de l'Europe et son influence sur la pensée philosophique, politique et culturelle d'aujourd'hui.
- Mettre l'étudiant en contact étroit avec les premiers chefs-d'œuvre de la littérature occidentale.
- Développer une connaissance des principes d'une langue fléchie. Contrairement à la plupart des langues modernes, les terminaisons des mots grecs changent en fonction de leur fonction dans la phrase.
- Développer des capacités d'analyse pour interpréter des phrases longues et compliquées.

Contenu

- Traduction de textes d'auteurs tels que Homère, Hérodote, Platon, Thoukydide, Xénophon, Euripide, etc.
- Étude de la grammaire et du vocabulaire pour être capable de traduire un texte grec ancien de difficulté moyenne et pour développer une meilleure connaissance de la langue moderne par l'étymologie.
- Étude des chefs-d'œuvre de la littérature grecque ancienne et de l'art antique (architecture, sculpture et peinture) ainsi que des créations ultérieures qu'ils ont inspirées jusqu'à nos jours (la mythologie inspire de nombreux artistes contemporains).
- Une excursion d'étude de 5 jours dans un site culturel du patrimoine antique est prévue.

μῆνιν ἄειδε θεὰ Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος
οὐλομένην, ἣ μυρί᾽ Ἀχαιοῖς ἄλγε᾽ ἔθηκε,
πολλὰς δ᾽ ἰφθίμους ψυχὰς Ἀΐδι προΐαψεν
ἡρώων, αὐτοὺς δὲ ἑλώρια τεῦχε κύνεσσιν
οἰωνοῖσί τε πᾶσι, Διὸς δ᾽ ἐτελείετο βουλή,
ἐξ οὗ δὴ τὰ πρῶτα διαστήτην ἐρίσαντε
Ἀτρεΐδης τε ἄναξ ἀνδρῶν καὶ δῖος Ἀχιλλεύς.

Evaluation

- Tests courts et longs par semestre
- Examens en S5

Contacts

Vasiliki Knitou: vasiliki.knitou@teacher.eursc.eu
Nikolaas de Rijcke: nikolaas.de-rijcke@teacher.eursc.eu
Nadja Scheicher: nadja.scheicher@teacher.eursc.eu

ECONOMIE

4 périodes/semaine

Objectifs

- Volonté de discuter des problèmes économiques actuels. Grille de lecture des phénomènes géopolitiques à travers l'angle économique.
- Découverte de l'entrepreneuriat.
- Développement d'une compréhension de base des relations économiques au niveau national et international.
- Capacité à analyser de manière critique les outils de travail comme les textes, statistiques, graphiques et images.
- Capacité à s'exprimer en utilisant la terminologie propre au sujet.

Contenu

4e année Introduction aux fondements de la vie économique :nature de l'économie, consommation des ménages , budget, marchés, production, organisation du travail, marchés et détermination es prix , distribution des biens.

5e année Introduction à la monnaie et au crédit. Découverte de l'économie nationale (circuit, agrégats nationaux), croissance economique, échanges internationaux , organisations internationales .

6e année Etudes théoriques et pratiques sur l'offre et la demande (bases de microéconomie) Les avantages et les limites du marché. Le circuit économique et une introduction aux modèles macro-économiques. Le rôle de l'Etat et les politiques économiques.

7e année Union européenne et économie. Les possibilités d'intervention économique et financière par les autorités nationales, l'influence des banques centrales et des institutions européennes sur le marché du travai, sur la valeur monétaire. Emploi et chômage Sources de la croissance économique . Analyses des échanges éxtérieurs et théories du commerce international.

Evaluation

- En S4 et S5 deux tests d'une période chaque semestre constituent la note B. De plus, des devoirs écrits et oraux sont organisés chaque semestre afin de déterminer la note A.
- En S6 il existe des compositions harmonisées entre toutes les sections linguistiques en fin de semestre.
- En S7 l'épreuve fait partie des épreuves du baccalauréat européen (prébac en Décembre et Epreuve finale en Juin). Sont inclues des notes de contrôle continu au long de l'année (note A et B)

Contacts

(Anglais) Daiva Taliute: daiva.taliute@teacher.eursc.eu, Lars Thuesen (coordinateur de matière): lars-naesgaard.thuesen@teacher.eursc.eu

(Français) Christophe Brocard: christophe.brocard@teacher.eursc.eu
(Allemand) Constanze Koch: constanze.koch@teacher.eursc.eu

LATIN

4 périodes/semaine

Objectifs

- Elargissement des connaissances de la langue latine afin de pouvoir comprendre des constructions de phrases plus complexes.
- Développer des stratégies linguistiques pour traduire ces constructions dans sa propre langue.
- Découverte du latin en tant que langue de culture en Europe, langue de la science, de la philosophie et de l'Église.
- Mise en contact des élèves avec les premiers chefs-d'œuvre littéraires européens.

Contenu

- Traduction de textes d'historiens comme César, de poètes comme Ovide et Catule et de prosateurs comme Cicéron et Pline.
- Etude de la grammaire et du vocabulaire pour être capable de traduire un texte latin de difficulté moyenne et de développer une meilleure connaissance des langues romanes par l'étymologie.
- Etudier les chefs-d'œuvre de la littérature latine et de l'art antique (architecture, scultpure et peinture) ainsi que les créations postérieures qu'ils ont inspirées jusqu'à notre époque.
- Reconnaître l'impact des écrits, des bâtiments et des œuvres d'art antiques sur la culture européenne.
- En plus de ce riche contenu culturel, un voyage de 5 jours est prévu. Les élèves pourront découvrir par eux-même l'héritage romain dans Rome et au-delà (par exemple, Provence, Royaume-Uni, ou d'autres destinations « romaines »).

O tempora, o mores! senatus haec intellegit, consul videt;
hic tamen vivit. vivit? immo vero etiam in senatum venit,
fit publici consili particeps, notat et designat oculis ad
caedem unum quemque nostrum. nos autem fortes viri
satis facere rei publicae videmur, si istius furorem ac tela vitamus.
ad mortem te, Catilina, duci iussu consulis iam pridem oportebat,
in te conferri pestem quam tu in nos omnis iam diu machinaris.

Evaluation

- En S4, quelques tests courts et quatre tests longs et éventuellement des présentations. En S5, en plus des 2 tests longs (et éventuellement des tests courts ainsi que des présentations), un test long harmonisé dans le cadre des examens écrits semestriels avant Noël.
- A la fin de 5é année, les élèves présentent le *Latinum Europaeum* qui consiste en un examen écrit (considéré comme 4é test long) portant sur un texte non étudié (épreuve qui

a lieu simultanément dans toutes les Ecoles euopéennes) et un examen oral portant sur les textes étudiés en 5^{é}.

- Un diplôme attestant 4 années d'études de latin est délivré à l'élève qui a réussi l'examen. L'examen *Latinum* est la première expérience d'un examen oral puisqu'il se déroule dans les mêmes conditions que l'oral du Baccalauréat.
- Le diplôme obtenu peut être important pour entrer dans certaines Universités (par exemple, Pays-Bas et Allemagne).

Contacts

Vasiliki Knitou: vasiliki.knitou@teacher.eursc.eu
Nikolaas de Rijcke: nikolaas.de-rijcke@teacher.eursc.eu
Nadja Scheicher: nadja.scheicher@teacher.eursc.eu

L4 (Langue 4)

4 périodes/semaine

Objectifs

By the end of year 5, the student should be able to: A la fin de la 5è année, l'élève devrait être capable de:

- comprendre des mots familiers et des expressions courantes relatifs à soi-même, à sa famille et à son environnement, lorsqu'ils sont prononcés lentement et clairement.
- lire et comprendre des textes courts et simples de la vie quotidienne
- communiquer à un niveau élémentaire, poser des questions simples et y répondre dans des situations de la vie quotidienne et sur des sujets très familiers, comme faire des courses, dire l'heure, se présenter, parler de ses loisirs, du temps qu'il fait et des vacances.
- utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire des personnes et des choses dans son environnement familier
- écrire des textes courts et simples sur des sujets familiers en rapport avec l'environnement des apprenants et remplir des formulaires
- démontrer une compréhension de base des caractéristiques culturelles des pays de la langue cible.
- relier les éléments de la conscience culturelle acquise aux éléments de la culture des pays de la langue cible.
- prendre conscience des stratégies de base d'apprentissage des langues et les utiliser
- utiliser les méthodes et outils d'apprentissage de base pour apprendre la langue cible

L'étude d'une 4ème langue contribue également à :

- Souligner l'identité culturelle des élèves en tant que citoyens européens ouverts aux autres cultures.
- Renforcer l'esprit de tolérance, de coopération et de dialogue entre tous les membres de la communauté scolaire.

Les élèves découvriront la langue non seulement à partir d'un manuel, mais aussi en écoutant des chansons, en regardant un film, en travaillant sur Internet, en lisant des histoires courtes, etc. S'ils poursuivent la langue en 6e et 7e, ils découvriront davantage les pays où la langue L4 est parlée à travers des articles de presse et de la littérature contemporaine.

Contenu

- Connaissance de base de la prononciation, de l'intonation des phrases et de l'orthographe
- Connaissance du vocabulaire de base et des expressions idiomatiques simples
- Connaissance des structures morphologiques et grammaticales simples.
- Connaissance de l'utilisation du dictionnaire et d'autres outils, y compris les TIC
- Sensibilisation à la culture de la langue cible

- Connaissance des stratégies d'acquisition de la langue, y compris la prise de conscience de ses propres progrès d'apprentissage.

Evaluation

Une évaluation formative qui vise à permettre aux élèves de prendre conscience de leur niveau et de leurs progrès en matière de compétences linguistiques, et une évaluation sommative qui permet d'évaluer la capacité à écouter, lire, prendre part à une conversation, s'exprimer à l'oral et à l'écrit.

2 tests longs par semestre pour la note B. De petits tests, des exercices d'écoute, des travaux écrits et de courtes présentations orales sont des exemples d'évaluation possibles pour la note A.

Contacts

(Anglais) Margarita Gudeikiene: margarita.gudeikiene@teacher.eursc.eu
(Français) Janka Rabcanova: janka.rabcanova@teacher.eursc.eu
(Allemand) Nadine Müntnich: nadine.muntnich@teacher.eursc.eu
(Italien) Giovanni Zambito : giovvani.zambito@teacher.eursc.eu
(Portugais) Maria Adelaide Abreu Poinha : maria-adelaide.abreu-poinha@teacher.eursc.eu
(Espagnol) Monica Dominguez Perez: monica.dominguez-perez@teacher.eursc.eu

ART

2 périodes/semaine

Objectifs

Dans les écoles européennes, la matière "Art" signifie "Arts visuels". Les arts visuels comprennent le processus complexe de perception, de réflexion et d'interprétation du monde qui nous entoure et aboutissent à la création d'images. Ce processus et les produits qui en résultent sont les principaux domaines de travail de la discipline artistique.

En S4 et S5, on part du principe que les élèves ont acquis ces compétences et qu'ils peuvent maintenant avoir plus d'espace pour expérimenter, explorer et développer leurs propres solutions avec moins de conseils de la part de l'enseignant. Ils doivent apprendre à documenter et à présenter ce processus de développement dans le cadre de leur solution. Cette approche exige davantage de responsabilité personnelle et d'autonomie de la part des élèves et leur permet de réaliser pleinement leur potentiel.

Contenu

Au cours des années 4 et 5, les compétences acquises de S1 à S3 sont développées et appliquées dans le cadre de projets plus conceptuels et personnels.

Les projets sont organisés par thèmes tels que : Figuration et abstraction, observation et imagination, paysage, communication, ville, objets et natures mortes, mouvement, motifs dans la nature, visages et portraits, architecture, sculpture colorée, identité, dessin créatif, intérieur/extérieur, art et science, identité personnelle, homme et nature.

Les principaux mouvements de l'histoire de l'art sont présentés dans le contexte des projets pratiques et les étudiants appliquent le vocabulaire de la description et de l'analyse des images.

Evaluation

En 4e et 5e :

Note A : travail au cours, cahier de travail et les aspects ci-dessus .

Nnote B : un test pratique B relatif à deux périodes consécutives (une note pour le portfolio avec la moyenne des notes issues des résultats des travaux pratiques peut être prise en compte).

Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre professeur d'art.

TIC

2 périodes/semaine

Objectifs

I. Comprendre, analyser et résoudre des problèmes en s'appuyant sur la pensée logique et abstraite, la pensée algorithmique et les modes de représentation de l'information.
II. Programmation et résolution de problèmes à l'aide d'un ordinateur et d'autres dispositifs numériques : création et programmation d'algorithmes, organisation, recherche et partage d'informations, utilisation d'applications informatiques.
III. Utilisation d'un ordinateur, de dispositifs numériques et de réseaux informatiques, notamment : connaissance des principes de fonctionnement des dispositifs numériques et des réseaux informatiques ainsi que l'exécution de calculs et de programmes.
IV. Développer des compétences sociales, telles que : la communication et la coopération dans un groupe, y compris dans des environnements virtuels, la participation à des projets d'équipe et la gestion de projets.
V. Respect de la loi et des règles de sécurité. Respect de la confidentialité des informations et de la protection des données, des droits de propriété intellectuelle, de l'étiquette dans la communication et des normes de coexistence sociale, de l'évaluation des risques liés à la technologie et de leur prise en compte pour votre sécurité et celle des autres.

Contenu

Les cours de TIC sont organisés de manière modulaire. Au cours des 4^{é} et 5^{é} années, les modules suivants sont couverts :

- Spreadsheets Feuilles de calcul
- Word processing Traitement de texte
- Introduction à la programmation de PYTHON
- Bases de données
- Infographie
- TIC et société
- Programmation de robots LEGO et Arduino
- Modélisation 3D dans l'application Photoshop, puis impression des objets conçus sur des imprimantes 3D.

Dans les 4^{é} et 5^{é} années, les élèves approfondissent les sujets enseignés dans les 1é à 3é années et utilisent des fonctions plus avancées des applications. Il y a aussi de nouveaux sujets comme les bases de données et l'infographie. Ils comprendront de mieux en mieux les liens entre ces applications et comment ils peuvent apprendre des choses par eux-mêmes en utilisant les TIC.

À ce stade, il est très important de sensibiliser les élèves à des questions telles que la sécurité des données et les droits d'auteur, afin qu'ils puissent prendre les bonnes décisions lorsqu'ils utilisent les technologies modernes dans la vie quotidienne.

Exemples de projets d'élèves réalisés dans le cadre des cours de TIC

(à gauche) Exemples de dessins d'élèves et (à droite) Photo numérique prise avec un pinceau numérique, tous deux réalisés avec l'application Photoshop CS6

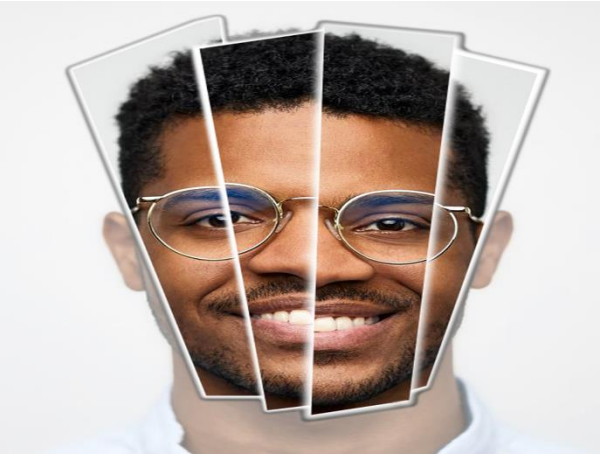

(à gauche) Conception graphique d'un mug et (à droite) Poster, tous deux réalisés avec l'application Photoshop CS6

Evaluation

Au cours du semestre, les élèves réalisent plusieurs projets liés au thème de l'éducation.

Contact

Tomasz Prokop (coordinateur de matière): tomasz.prokop@teacher.eursc.eu

MUSIQUE

2 périodes/semaine

Objectifs

En S4 et S5, les élèves développent les compétences acquises dans les années S1-3 selon un programme thématique basé sur les trois domaines de compétence musicale suivants:

- jouer de la musique
- composer
- ainsi que l'écoute et l'analyse de la musique

Contenu

Au cours des deux années, les élèves doivent traiter cinq des sujets énumérés ci-dessous. Un projet final est prévu au cours du second semestre de l'année 5. Le contenu, la conception et l'organisation du projet doivent être discutés individuellement avec chaque élève afin de tenir compte de ses différents intérêts.

Liste de choix pour les sujets :

- Musique de film
- Styles musicaux et cultures contemporaines
- Musique pour la danse
- Musique pour des occasions spéciales (musique fonctionnelle)
- Théâtre musical (Opera, musical)
- Traditions folkloriques européennes
- Musique et voix
- Composer de la musique du 19e siècle
- Composer de la musique des 100 dernières années

La théorie, l'écoute active et l'analyse de la musique provenant de différents endroits, périodes et styles, complètent cette vaste expérience, et fournissent une bonne préparation en cas de choix de cette option pour le Bac.

Evaluation

- Portfolio
- Test(s) long(s)
- Projet final en S5

Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre professeur de musique.